



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Clermont-Ferrand, le 31 août 2023

A75 – Communes de Saint-Germain-Lembron, Le Broc et Le Breuil-sur-Couze (63)

Travaux de purges de chaussée

Du lundi 18 au mercredi 27 septembre 2023

Dans le cadre de l'entretien du réseau routier national, la direction interdépartementale des routes Massif Central va procéder à des travaux de purges de chaussée sur l'A75.

Cette opération se déroulera du **lundi 18 au mercredi 27 septembre 2023**, au niveau du territoire des communes de **Saint-Germain-Lembron, Le Broc et Le Breuil-sur-Couze (63)**.

La circulation du sens Clermont-Ferrand → Montpellier (Nord/Sud), fermée aux usagers, sera basculée sur la voie rapide (voie de gauche) du sens Montpellier → Clermont-Ferrand (Sud/Nord). La circulation s'effectuera en bidirectionnel (une voie par sens de circulation) dans le sens Sud/Nord sur une distance de 6 km, entre les diffuseurs n°16 « Le Broc » et n°18 « Brassac-Sainte-Florine ».

Dans le sens Nord/Sud, les bretelles suivantes seront fermées à la circulation :

- bretelles d'entrée du diffuseur n°16 « Le Broc »,
- bretelles de sortie et d'entrée du diffuseur n°17 « Saint-Germain-Lembron»

Des déviations seront mises en place par les diffuseurs les plus proches.

La vitesse sera limitée à 80 km/h dans la zone de circulation à double sens de l'A75 et ponctuellement à 50 km/h dans les zones de basculement de la circulation d'une chaussée à l'autre. L'attention des usagers est attirée concernant **le respect des vitesses et des distances de sécurité**.

Le passage des transports exceptionnels sera interdit au niveau de la zone des travaux durant toute la durée du chantier :

- dans le sens concerné par les travaux, si la largeur du convoi est supérieure à 3,50 m ou si sa longueur est supérieure à 25 m ;
- dans le sens opposé, si la largeur du convoi est supérieure à 4,20 m.



Plan de situation des travaux

La DIR Massif Central, consciente de la gêne occasionnée, remercie les usagers de leur compréhension, les engage à respecter la signalisation mise en place et à veiller à la sécurité des personnels travaillant sur le chantier.

Renseignements sur les sites internet:

- www.dir-mc.fr

- www.bison-fute.gouv.fr

Direction interdépartementale des Routes Massif Central

Contact presse
Bureau de la communication
Tél. : 04.73.29.79.60
Mél. : com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr

CS 90447
60 avenue de l'Union soviétique
63012 Clermont-Ferrand Cedex 1